



VILLE DE DRAGUIGNAN



**CONSEIL  
DE QUARTIER**

## **Compte rendu de la réunion des Présidents de Conseils de quartier Le 22 septembre 2021**

A l'invitation de M. Grégory LOEW et M. Richard DEVILETTE, le mercredi 22 septembre 2021, s'est tenue la réunion des 8 présidents de conseils de quartier.

Ouverture de la séance à 18h00 :

### **Etaients présents :**

M. Grégory LOEW, adjoint aux travaux et à la démocratie participative  
M. Richard DEVILETTE, délégué à la relation avec les conseils de quartier  
M. Franck MEUNIER, responsable du service vie des quartiers et cadre de vie  
Mme Maud JECKER, directrice de la communication  
Mme Magali ENET, service vie des quartiers et cadre de vie

Mme Déborah PETIT, Présidente du Conseil de quartier centre ancien  
Mme. Christelle BUSACCA, co-Présidente du Conseil de quartier centre-est  
M. Olivier OUILLO, co-Président du Conseil de quartier centre-est  
M. Philippe MARQIE, Président du Conseil de quartier Centre-ouest.  
M. Norbert POUSSEUR Président du Conseil de quartier nord  
M. Sylvain BAZZICONI Président du Conseil de quartier est  
Mme Sophie LANGER, Présidente du Conseil de quartier sud  
M. Pascal DELUGE, Président du Conseil de quartier ouest

Présentation de la démarche entreprise avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires pour laquelle la ville de Draguignan a été choisie dans un programme national.

Cette démarche vise notamment à développer et optimiser le fonctionnement des Conseils de quartier.

De ce travail d'investigation mené depuis juin et arrivant à son terme, il apparaît, en outre, l'opportunité de valoriser l'existence et l'action des Conseils de Quartier. C'est pourquoi, Mme Maud JECKER apportera un avis éclairé aux différentes propositions des Présidents avec 1 objectif :

### **Faire connaître**

La Direction de la communication de la ville intègre les Conseils de quartier à sa communication globale. Pour cela, il a déjà été réalisé :

- une campagne sur le réseau d'affichage pour le renouvellement des Conseils de quartier,
- des articles dans le Draguignan Magazine,
- des brèves sur les réseaux sociaux,
- une page dédiée sur le site de la ville,
- une insertion des CQ dans le Guide pratique de bienvenue,
- des flyers.

### **Faire agir**

Le magazine municipal

Les présidents de Conseils de quartier s'accordent à vouloir davantage de visibilité dans le magazine municipal, ils fourniront la matière aux services de la ville pour une parution prévue tous les 2 mois.

Le Draguignan Magazine est tiré à 22 000 exemplaires, dont 18 000 sont destinés à la distribution directe dans les boîtes aux lettres. Ceci est réalisé par un prestataire dont le marché public est renouvelé chaque année, d'où la nécessité d'évaluer la qualité du service.

Si des problèmes de distribution émergent, la ville a besoin de connaître les adresses précises de non distribution afin de faire corriger cela par le prestataire. Il est décidé, dans un premier temps, de solliciter les conseils de quartier, par des sondages de proximités, pour connaître les zones où la distribution est à améliorer.

#### Le site de la ville

Le site de la ville contient plus de 2000 pages. En conséquence, l'accès à la rubrique des Conseils de quartier ne peut se faire depuis la page d'accueil.

Cependant chaque publication voir échange de mail au sein des CQ, peut faire figurer le lien d'accès direct afin d'insuffler une dynamique de consultation.

#### Les réseaux sociaux

L'animation des réseaux sociaux nécessite des règles d'administration (charte, modération...) incontournables. Un compte par Quartier ne semble pas pour l'instant la solution à retenir compte tenu du niveau de disponibilité requis, soit par les membres des Conseils de quartier eux même, soit par les services municipaux. Cependant, chaque information pertinente peut être relayée sur les réseaux sociaux de la ville avec un rappel systématique de l'adresse mail de contact du CQ concerné. Les conseils de quartier pourront transmettre leurs « brèves » au service de Monsieur MEUNIER qui assurera le lien avec la Direction de la communication.

Chaque réunion sera annoncée, avec son ordre du jour, les conditions d'accueil et de réservation, avec un rappel du lien vers la page dédiée aux CQ sur le site de la ville.

Afin de faire connaître les membres des Conseils de quartier et pour répondre à la réglementation, il sera demandé prochainement une autorisation de diffusion des coordonnées à l'ensemble. Ces données pourront être complétées, dans un premier temps, par un « trombinoscope » des présidents et vice-présidents.

#### Panneaux sur voirie

Chaque travaux feront l'objet d'un affichage sur place. Ils pourront être complétés par des campagnes numériques ciblées par quartier.

#### Mobilier d'affichage urbain

Des campagnes de communication pourront être programmées dans le planning d'affichage.

#### Questions diverses

Afin d'assurer la récurrence et la possibilité d'accueillir du public, il sera demandé la réservation de 4 dates par mois de la salle de Conférence de la MSJ.

La demande de formation est ressortie des entretiens menés dans le cadre de l'accompagnement avec l'ANCT, à ce titre la prestation sera inscrite au budget 2022, pour au moins 2 demi-journées à destination des Conseils de quartier, notamment sur la connaissance des collectivités et leurs compétences.

Fin de séance 19h15